

## ME DÉVELOPPER EN PROTÉGEANT L'ENVIRONNEMENT

VOS DÉFIS,  
VOS QUESTIONS

NOTRE OFFRE,  
VOS AVANTAGES

LE CHIFFRE CLÉ

**En tant que chef d'entreprise, je suis responsable de la gestion des déchets produits par mon entreprise jusqu'à leur valorisation ou élimination finale, même lorsque je les transfère à un tiers à des fins de traitement** (Art. L 541-2 du Code de l'Environnement).

Je dois donc trier mes déchets (obligation réglementaire du tri 5 flux), les évacuer vers les bons centres de traitement, établir un suivi de ces opérations et sensibiliser mon personnel.

C'est en général ma première étape éco-responsable.

### Mes déchets clef en main

#### Description :

La prestation comprend :

- Un diagnostic de la gestion actuelle des déchets de votre entreprise : visite sur site, identification par types et quantités des déchets produits, bilan des pratiques déjà mises en place et équipements à disposition, degré de sensibilisation des équipes... ;
- La remise d'un rapport de visite reprenant l'état des lieux et proposant un plan d'actions ;
- La mise en œuvre du plan d'actions : recherche de prestataires, demande de devis pour signalétique, équipements, collectes et/ou traitements ;
- La mise à disposition d'outils pour améliorer la gestion des déchets (Bordereau de Suivi des Déchets, tableau de suivi pour registre des déchets...) ;
- La sensibilisation du personnel ;
- Deux visites de suivi au bout de 3 et 6 mois pour évaluations et ajustements si nécessaires.

#### L'avantage pour vous

Vous bénéficiez :

- D'une assurance de conformité réglementaire ;
- D'une organisation sur mesure pour gérer vos déchets ;
- De coûts de gestion optimisés.

#### Modalités :

- 249€HT pour les entreprises de -5 salariés
- 349€HT pour les entreprises de 5 à 10 salariés
- 549€HT pour les entreprises de +10 salariés.

### Une gestion non conforme de vos déchets

vous expose à **2 ANS D'EMPRISONNEMENT**

et **75 000 € D'AMENDE.**

*Article L.541-46 (modifié par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015) du Code de l'environnement.*

Pour aller plus loin :  
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil  
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)  
et demandez à rencontrer un conseiller.

[martinique.cci.fr](http://martinique.cci.fr)



CCI MARTINIQUE



CCI MARTINIQUE

# *L'esprit* **GAGNANT**

**CRÉER /  
REPRENDRE**

**DÉVELOPPER**

**FINANCER**

**ME FORMER /  
FORMER**

**ANTICIPER,  
RESTER INFORMÉ**

**PRÉPARER  
L'AVENIR**

**EFFECTUER  
MES FORMALITÉS**